



**Commission de l'Organisation des Compétitions**

**PROCES VERBAL N° 28**

**SEANCE DU**

**LUNDI 24 MARS 2025**

**Saison Sportive 2024 / 2025**

**Les Membres de la Commission :**

- Mr ADDI Abderahmane Président
- Mr MAATOUK Mohamed Membre
- Mr TAZEROUT Mouhamed Secrétaire



Le Lundi 24 Mars 2025 à 11 h00 s'est tenue une séance de travail au siège de la Ligue Nationale de Futsal en présence des membres de la Commission Organisation des Compétitions .

Devant les considérations de la fin du championnat de Division 2 arrivé à son terme , nous communiquons ci-après au clubs de la Division sus citée le classement de la fin du championnat établi sous toutes réserves et qu'une modification risque de survenir pour les clubs classés 2eme en conséquence de l'influence de certains parametres de mise à jour qui se révéleraient en cours et en particulier sur la désignation des clubs qualifiés au programme du Tournoi Pour l'Accession en Division 1

Ce programme sera édité sur le Procès verbal de la commission des compétition lors de sa séance du 6 Avril 2025 et dont l'introduction du tournoi se déroulera le 11 Avril 2025

et nous rappelons à ces clubs qu'il sera fait application des dispositions de l'article 69 alinéa 2 du reglement du championnat de Football Amateur comme le prescrit l'Article 66 du Reglement du Championnat de Futsal stipulant que *« Pour le classement des équipes dans plusieurs groupes d'une même division ou d'une même division dans des groupes différents, il y a lieu de se référer aux dispositions du règlement des championnats de Football Amateur.*

## ORDRE DU JOUR

01	Résultat des Rencontres Phase Retour Division 1 - Catégorie Séniors ( 13eme Journée ) 21 / 22 Mars 2025
02	<b>TRAITEMENT DES AFFAIRES - Division 1 -</b>
03	Classement Division 1 -- Catégorie Séniors – ( 13eme Journée )
04	Résultat des Rencontres Phase Retour – Division 2 – 10eme Journée - 21 / 22 Mars 2025
05	Classement Division 2 -- Catégorie Séniors – ( 10eme Journée )
06	Résultat des Rencontres – Catégorie U 16 – 2eme Tour - ( 1ere Journée - Suite ) 21 / 22 Mars 2025
	<b>TRAITEMENT DES AFFAIRES - Catégorie 16 -</b>
07	Classement -- Catégorie U 16 – 2eme Tour - ( 1ere Journée - Suite ) 21 / 22 Mars 2025
08	Programme des Rencontres Compétition Futsal – Division 1 - 14eme Journée - 04 / 05 Avril 2025
09	Programme des Rencontres Compétition Futsal – Catégorie U 16 2eme Journée (Suite) 04 / 05 Avril 2025
10	Note aux Clubs « Règlement du Championnat de Futsal »

# 01 - Résultat des Rencontres de la Compétition Nationale Futsal –

## Saison 2024 – 2025 - Phase Retour –

– Division 1 –

### 13eme Journée – 21 / 22 Mars 2025

N° Match		Groupe Sud	
109	CR HASSI MESSAOUD	CSN BOUNOURA	6 - 5
110	CS GHARDAIA	JSM DJAMAA	3 - 4
111	CM BERRIANE	RC HASSANI	1 - 7
<b>HB METLILI CHAANBA « Exempt »</b>			

N° Match		Groupe Centre Est	
112	GF BBA	C RAS EL AIN	1 - 5
113	AC GUELMA	AF BBA	3 - 4
114	GAF SKIKDA	AC AUZIUM	1 - 12
<b>CF EL KSEUR « Exempt »</b>			

N° Match		Groupe Centre Ouest	
115	UAM SAHEL	MC BEJAIA	5 - 9
116	MHS ORAN	J SIDI MOUSSA	N. J.
117	FC AKBOU	OS TIGHENNIF	N. J.
<b>AE KIFFANE TLEMCEM « Exempt »</b>			

**\*\* N.B : ( Rencontre Non Jouée N.J) - Voir Traitement des Affaires**

## 02 - TRAITEMENT DES AFFAIRES - DIVISION 1 -

### Etude de la Rencontre Non Jouée :

Affaire N° 88 / D O C

#### Rencontre MHS Oran - J Sidi Moussa du 22.03.2025

→ **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal ( Séniors ) , MHS Oran - J Sidi Moussa programmée officiellement le Samedi 22.03.2025 , ne s'est pas déroulée ; alors que les Equipes MHS Oran ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu qu'il** en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence du club J Sidi Moussa à la rencontre sus citée .

→ **Attendu que** l'absence du club MHS Oran est dû au fait d'une déficience du club J Sidi Moussa

→ **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal MHS Oran – J Sidi Moussa , qu'il s'agit d'un forfait délibéré en Championnat Futsal Séniors Saison 2024-2025 de l'Equipe J Sidi Moussa

→ **Attendu qu'en** application du Règlement de Championnat de Futsal , « *Si une équipe d'un club déclare forfait délibérément, refuse de participer à une rencontre, refuse de continuer à prendre part à la rencontre ou abandonne le terrain, le club encourt les sanctions désignée .* »

→ **Attendu que** le club J Sidi Moussa encours l'application de la sanction du Règlement de Championnat de Futsal ( Article 59 – Phase Retour )

- **Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

**\* Match perdu par pénalité à l'Equipe J Sidi Moussa pour en attribuer le gain du match à l'Equipe MHS Oran qui marque trois (3) points et un score de trois (03) buts à zéro (00)**

**\* J Sidi Moussa: Défalcation de 3 points**

**\* J Sidi Moussa: Sanction Amende 30.000,00 DA**

## Etude de la Rencontre Non Jouée :

Affaire N° 89 / D O C

### Rencontre FC Akbou - OS Tighenif du 22.03.2025

→ **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal ( Séniors ) , FC Akbou – OS Tighenif programmée officiellement le Samedi 22.03.2025 , ne s'est pas déroulée ; alors que les Equipes J Sidi Moussa ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu qu'**il en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence du club OS Tighenif à la rencontre sus citée .

→ **Attendu que** l'absence du club OS Tighenif est dû au fait d'une déficience du club OS Tighenif

→ **Attendu qu'**il y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal FC Akbou – OS Tighenif , qu'il s'agit d'un forfait délibéré en Championnat Futsal Séniors Saison 2024-2025 de l'Equipe OS Tighenif .

→ **Attendu qu'**en application du Règlement de Championnat de Futsal , « *Si une équipe d'un club déclare forfait délibérément, refuse de participer à une rencontre, refuse de continuer à prendre part à la rencontre ou abandonne le terrain, le club encourt les sanctions désignée .* »

→ **Attendu que** le club OS Tighenif encourt l'application de la sanction du Règlement de Championnat de Futsal ( Article 59 – Phase Retour )

- **Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

**\* Match perdu par pénalité à l'Equipe OS Tighenif pour en attribuer le gain du match à l'Equipe FC Akbou qui marque trois (3) points et un score de trois (03) buts à zéro (00)**

**\* OS Tighenif : Défalcation de 3 points**

**\* OS Tighenif : Sanction Amende 30.000,00 DA**

### 03 - Classement Division 1 - 13eme Journée - Phase Retour –

Classement de la Compétition Nationale Futsal- **Division 1 -**

Saison 2024 – 2025 -Phase Retour - **13eme Journée**

#### GRUPE 01 – SUD-EST

Rang	Groupe Sud	Pts	M . J	G	N	P	Bp	Bc	Diff.	Obs
01	CRM Hassi Messaoud	31	11	10	1	0	66	29	37	/
02	CSN Bounoura	24	11	8	0	3	63	35	28	/
03	HB Metlili Chaanba	16	11	5	1	5	44	43	1	/
04	CSS Ghardaia	14	11	4	2	5	46	44	2	/
05	JSM Djamaa	11	12	3	2	7	33	51	-18	/
06	RC Hassani Abdelkrim	10	11	3	1	7	40	58	-18	/
07	CM Berriane	7	11	2	1	8	19	51	-32	/

#### GRUPE 02 – CENTRE EST

Rang	Clubs	Pts	M.J	G	N	P	Bp	Bc	Diff.	Obs
01	AC Auzium	27	11	9	0	2	72	18	54	/
02	CF El Kseur	22	11	7	1	3	38	24	14	/
03	AF Bordj Bou Arréridj	19	12	6	1	5	45	42	3	/
04	GF Bordj Bou Arréridj	18	11	6	0	5	41	32	9	/
05	C Ras El Ain	15	11	5	1	5	34	41	-7	-1pt
06	AC Guelma	7	11	2	1	8	35	50	-15	/
07	GAF Skikda	5	11	1	2	8	24	82	-58	/

#### GRUPE 03 – CENTRE OUEST

Rang	Clubs	Pts	M.J.	G	N	P	Bp	Bc	Diff.	Obs
01	FC Akbou	28	11	9	1	1	61	22	39	/
02	MHS Oran	26	11	8	3	0	62	23	33	-1pts
03	MC Béjaia	22	11	7	1	3	61	32	29	/
04	J Sidi Moussa	16	12	6	1	5	47	46	1	-3pts
05	OS Tighenif	9	11	4	0	7	33	54	-21	-3pts
06	UAM Sahel	4	11	2	0	9	44	71	-27	-2pts
07	AE Kiffan Tlemcen	-6	11	0	0	11	23	83	-60	-6pts

## 04 - Résultat des Rencontres de la Compétition Nationale Futsal –

### Saison 2024 – 2025 - Phase Retour –

– Division 2 –

#### 10eme Journée – 21 / 22 Mars 2025

N°Match		Groupe Sud Est	
88	MC OUM MERIEM	ESL MENIAA	6 - 5
RC MEGHAIER « Exempt » TS EL KSOUR « Exempt »			/

N°Match	Groupe Est		
89	HF BBA	RC AIN MLILA	5 - 4
90	AT MSILA	EN BATNA	1 - 4
91	EJ EL EULMA	RC EL EULMA	5 - 6

N° Match	Groupe Centre		
92	AF BOUSMAIL	ARB TISSEMSILT	1 - 8
93	MC ALGER	US ROUIBA	5 - 6
94	ES BOLOGHINE	CS BIRMOURADRAIS	3 - 8

N° Match	Groupe Ouest		
95	OR ABADLA	TS MAGHNIA	12 - 4
96	03 FA SBA	RC NAAMA	6 - 3
JSM TLEMCEN « Exempt »			/

\*\* N.B : ( Rencontre Non Jouée N.J) - Voir Traitement des Affaires

## 05 - Classement Division 2 - 10eme Journée - Phase Retour –

N.B. : le Classement de la Division 2 est édité sous toutes réserves ( voir commentaires ci-joint )  
Classement de la Compétition Nationale Futsal- **Division 2-**

Saison 2024 – 2025 -Phase Retour - **10eme Journée**

### GRUPE 01 – SUD EST

Rang	Clubs	Pts	M . J	G	N	P	Bp	Bc	Diff.	Obs
01	RC Meghaier	15	6	5	0	1	20	12	8	/
02	TS El Ksour	11	6	3	2	1	41	21	20	/
03	MC Oum Meriem	7	6	2	1	3	24	26	-2	/
04	ESL El Meniaa	-5	6	0	1	5	11	37	-26	-6pts

### GRUPE 02 – EST

Rang	Clubs	Pts	M . J	G	N	P	Bp	Bc	Diff.	Obs
01	RC Ain Mlila	21	10	6	3	1	53	33	20	/
02	HF Bordj Bou Arréridj	19	10	6	1	3	51	47	4	/
03	EN Batna	17	10	5	2	3	57	50	7	/
04	RC El Eulma	12	10	4	0	6	41	35	6	/
05	EJ El Eulma	9	10	3	1	6	50	62	-12	-1 pt
06	AT Msila	4	10	2	1	7	33	58	-25	-3 pts

### GRUPE 03 – CENTRE

Rang	Clubs	Pts	M . J	G	N	P	Bp	Bc	Diff.	Obs
01	CS Birmouradrais	27	10	10	1	0	96	33	63	-1 pt
02	ARB Tissemsilt	22	10	10	1	2	66	29	37	/
03	US Rouiba	14	10	4	2	4	39	43	-4	/
04	ES Bologhine	9	10	3	0	7	33	41	-8	/
05	AF Bou Ismail	7	10	4	0	6	26	42	-16	-5 pts
06	MC Alger	-4	10	1	0	9	27	92	-65	-7 pts

### GRUPE 04 – OUEST

Rang	Clubs	Pts	M . J	G	N	P	Bp	Bc	Diff.	Obs
01	JSM Tlemcen	20	8	6	2	0	53	29	24	/
02	3 FA SBA	17	8	5	2	1	52	24	28	/
03	RC Naama	12	8	4	0	4	42	43	-1	/
04	OR Abadla	3	8	2	0	6	50	59	-9	-3 pts
05	TS Maghnia	2	8	1	0	7	26	68	-42	-1 pt

## 06- Résultat de la Compétition Nationale Futsal Catégorie U16

### 2eme Tour : Qualification au Tournoi Play Off

#### 1ere Journée ( Suite ) - 18 Mars 2025

N° Match	Groupe 2		
140	J Sidi Moussa	MC Alger	N. J.

#### 1ere Journée ( Suite ) - 21 / 22 Mars 2025

N° Match	Groupe 1		
139	RC Naama	AE Kiffan Tlemcen	3 - 3

N° Match	Groupe 2		
141	ARB Tissemsilt	UAM Sahel	N. J.

N° Match	Groupe 3		
142	FC Akbou	GF Bordj Bou Arréridj	3 - 5
143	AC Auzium	MC Béjaia	10 - 1

N° Match	Groupe 4		
144	RC Ain Mlila	C Ras El Ain	2 - 2
145	AC Guelma	EJ El Eulma	N. J.

N° Match	Groupe 5		
146	JSM Djamaa	RC Meghaier	2 - 4

N° Match	Groupe 6 ( 8eme Journée )		
148	CM Berriane	CSN Bounoura	3 - 6

N° Match	Groupe 6 ( Match avancé 9eme Journée )		
149	HB Metlili Châanba	CSS Ghardaia	2 - 2

-----

## 07 - TRAITEMENT DES AFFAIRES – Catégorie U 16 -

### Etude de la Rencontre Non Jouée :

Affaire N° 87 / D O C

### Rencontre J Sidi Moussa - MC Alger du 18.03.2025

→ **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal ( U 16 ) , J Sidi Moussa - MC Alger programmée officiellement le Mardi 18.03.2025 , ne s'est pas déroulée ; alors que les Equipes J Sidi Moussa et MC Alger ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu qu'il** en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence du Service d'Ordre à la rencontre sus citée .

→ **Attendu que** l'absence du Service d'Ordre ne s'est pas présenté à la rencontre

→ **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal , une déficience de l'organisation

→ **Attendu qu'en** application du Règlement de Championnat de Futsal , « Article 15 : *Obligations des clubs en matière d'organisation de match : Alinéa 4 : Le club recevant est dans l'obligation d'assurer l'ordre et la sécurité nécessaire au bon déroulement de la rencontre. Dans le cas où une rencontre n'a pas eu lieu pour insuffisance constatée par les officiels de la ligue, le club recevant encourt les sanctions prévues par l'article 47 du présent règlement .* »

→ **Attendu que** le club J Sidi Moussa encourt l'application de la sanction du Règlement de Championnat de Futsal ( Article 47 – Phase Retour )

- **Attendu qu'au** regard des dispositions de la Circulaire N°04 reprises par la circulaire N°40 du 26 Décembre 2024 émanant de la FAF , visée ci-après, traitant des sanctions prises par le Bureau Fédéral pour non déroulement des rencontres de Championnats de Futsal des Catégories de Jeunes énonçant que : « *la non participation d'une Equipe constituant une entame d'une série de trois (03) Forfaits susceptibles de donner lieu à une défalcation d'un (01) point du rang du classement de Championnat de l'Equipe « Séniors » du CSA. en sus d'une Amende de 15.000,00 DA* »

- **Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

**\* Match perdu par pénalité à l'Equipe J Sidi Moussa ( 3 – 0 )**

**- \* J Sidi Moussa : 1er Forfait Enregistré**

**\* J Sidi Moussa : Sanction Amende 15.000,00 DA**

## **Etude de la Rencontre Non Jouée :**

**Affaire N° 90 / D O C**

### **Rencontre ARB Tissemsilt – UAM Sahel du 23.03.2025**

**Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal ( U 16 ) ARB Tissemsilt – UAM Sahel , programmée officiellement le Dimanche 23.03.2025 , ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe ARB Tissemsilt ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu qu'**il en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence du club UAM Sahel à la rencontre sus citée .

→ **Attendu que** l'absence du club UAM Sahel est dû au fait d'une déficience du club UAM Sahel

→ **Attendu qu'**il y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal ARB Tissemsilt – UAM Sahel a , qu'il s'agit d'un forfait délibéré en Championnat Futsal U 16 Saison 2024-2025 de l'Equipe UAM Sahel.

→ **Attendu qu'**en application du Règlement de Championnat de Futsal , « *Si une équipe d'un club déclare forfait délibérément, refuse de participer à une rencontre, refuse de continuer à prendre part à la rencontre ou abandonne le terrain, le club encourt les sanctions désignée .* »

→ **Attendu que** le club UAM Sahel encourt l'application de la sanction du Règlement de Championnat de Futsal ;

→ **Attendu qu'**au regard des dispositions de la Circulaire N°04 reprises par la circulaire N°40 du 26 Décembre 2024 émanant de la FAF , visée ci-après, traitant des sanctions prises par le Bureau Fédéral pour non déroulement des rencontres de Championnats de Futsal des Catégories de Jeunes énonçant que : « *la non participation d'une Equipe constituant une entame d'une série de trois (03) Forfaits susceptibles de donner lieu à une défalcation d'un (01) point du rang du classement de Championnat de l'Equipe « Séniors » du CSA. en sus d'une Amende de 15.000,00 DA* »

**- Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

**\* Match perdu par pénalité à l'Equipe UAM Sahel ( 3 - 0 )**

**- \* UAM Sahel : 2eme Forfait Enregistré**

**\* UAM Sahel : Sanction Amende 15.000,00 DA**

## Etude de la Rencontre Non Jouée : Affaire N° 91 / D O C

### Rencontre AC Guelma - EJ El Eulma du 22.03.2025

**Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal ( U 16 ) AC Guelma – EJ El Eulma , programmée officiellement le Samedi 22.03.2025 , ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe AC Guelma ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu qu'**il en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence du club EJ El Eulma à la rencontre sus citée .

→ **Attendu que** l'absence du club EJ El Eulma est dû au fait d'une déficience du club EJ El Eulma

→ **Attendu qu'**il y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal AC Guelma – EJ El Eulma , qu'il s'agit d'un forfait délibéré en Championnat Futsal Séniors Saison 2024-2025 de l'Equipe EJ El Eulma.

→ **Attendu qu'**il y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal ) AC Guelma – EJ El Eulma , qu'il s'agit d'un forfait délibéré en Championnat Futsal U 16 Saison 2024-2025 de l'Equipe EJ El Eulma

→ **Attendu qu'**en application du Règlement de Championnat de Futsal , « *Si une équipe d'un club déclare forfait délibérément, refuse de participer à une rencontre, refuse de continuer à prendre part à la rencontre ou abandonne le terrain, le club encourt les sanctions désignée .* »

→ **Attendu que** le club EJ El Eulma encourt l'application de la sanction du Règlement de Championnat de Futsal ;

→ **Attendu qu'**au regard des dispositions de la Circulaire N°04 reprises par la circulaire N°40 du 26 Décembre 2024 émanant de la FAF , visée ci-après, traitant des sanctions prises par le Bureau Fédéral pour non déroulement des rencontres de Championnats de Futsal des Catégories de Jeunes énonçant que : « *la non participation d'une Equipe constituant une entame d'une série de trois (03) Forfaits susceptibles de donner lieu à une défalcation d'un (01) point du rang du classement de Championnat de l'Equipe « Séniors » du CSA. en sus d'une Amende de 15.000,00 DA* »

**- Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

**\* Match perdu par pénalité à l'Equipe EJ El Eulma ( 3 - 0 )**

**- \* EJ El Eulma : 2eme Forfait Enregistré**

**\* EJ El Eulma : Sanction Amende 15.000,00 DA**

## 08 - Classement Catégorie U 16

### 2eme Tour : Qualification au Tournoi Play Off

Classement de la Compétition Nationale Futsal - **Catégorie U16** -  
Saison 2024 – 2025 --- Qualification au Play Off --- 1ere Journée

GROUPE 2									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	JSM TLEMCCEN	3	1	1	0	0	5	3	+2
2	RC NAAMA	1	1	0	1	0	3	3	0
3	AEK TLEMCCEN	1	1	0	1	0	3	3	0
4	03 FA SBA	0	1	0	0	1	3	5	-2

GROUPE 2									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	MC ALGER	3	1	1	0	0	3	0	+3
2	ARB TISSEMSILT	3	1	1	0	0	3	0	+3
3	J SIDI MOUSSA	0	1	0	0	1	0	2	-3
4	UAM SAHEL	0	1	0	0	1	0	3	-3

GROUPE 3									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	AC AUZIUM	3	1	1	0	0	10	1	+9
2	GALIA BBA	3	1	1	0	0	5	3	+2
3	FC AKBOU	0	1	0	0	1	3	5	-2
4	MC BEJAIA	0	1	0	0	1	1	10	-9

GROUPE 4									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	AC GUELMA	3	1	3	0	0	3	0	+3
2	RC AIN MLILA	1	1	0	1	0	2	2	0
3	C RAS EL AIN	1	1	0	1	0	2	2	0
4	EJ EL EULMA	0	1	0	0	1	0	3	-3

GROUPE 5									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	RC MEGHAIER	3	1	1	0	0	4	2	+2
2	MC OUM MERIEM	3	1	1	0	0	1	0	+1
3	RC HASSANI AEK	0	1	0	0	1	0	1	-1
4	JSM DJAMAA	0	1	0	0	1	2	4	-2

GROUPE 6 ( Classement à la 7eme Journée)									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	CSS GHARDAIA	16	6	5	1	0	19	6	13
2	CSN BOUNOURA	11	6	3	2	1	25	16	9
3	CM BERRIANE	7	7	2	1	4	15	26	-11
4	HBM CHAANBA	5	7	1	2	4	18	21	-3
5	ESL MENIAA	5	6	1	2	3	10	18	-8

## 2eme Tour : Classification Finale

1ere Journée ( Suite ) – 21 / 22 Mars 2025

N° Match	Groupe 3		
154	AT Msila	CF El Kseur	N. J.

  

N° Match	Groupe 4		
156	EN Batna	RC El Eulma	4 - 3

## **Etude de la Rencontre Non Jouée :** **Affaire N° 92 / D O C**

### **Rencontre AT Msila – CF El Kseur du 22.03.2025**

**Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal ( U 16 ) AT Msila – CF El Kseur , programmée officiellement le Samedi 22.03.2025 , ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe AT Msila ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

- **Attendu qu'**il en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence du Club CF El Kseur
- **Attendu que** l'absence du club CF El Kseur est dû au fait d'une déficience du club CF El Kseur
- **Attendu qu'**il y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal ) AT Msila – CF El Kseur , qu'il s'agit d'un forfait délibéré en Championnat Futsal U 16 Saison 2024-2025 de l'Equipe CF El Kseur
- **Attendu qu'**en application du Règlement de Championnat de Futsal , « *Si une équipe d'un club déclare forfait délibérément, refuse de participer à une rencontre, refuse de continuer à prendre part à la rencontre ou abandonne le terrain, le club encourt les sanctions désignée .* »
- **Attendu que** le club CF El Kseur encourt l'application de la sanction du Règlement de Championnat de Futsal ;
- **Attendu qu'**au regard des dispositions de la Circulaire N°04 reprises par la circulaire N°40 du 26 Décembre 2024 émanant de la FAF , visée ci-après, traitant des sanctions prises par le Bureau Fédéral pour non déroulement des rencontres de Championnats de Futsal des Catégories de Jeunes énonçant que : « *la non participation d'une Equipe constituant une entame d'une série de trois (03) Forfaits susceptibles de donner lieu à une défalcation d'un (01) point du rang du classement de Championnat de l'Equipe « Séniors » du CSA. en sus d'une Amende de 15.000,00 DA* »

**- Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

- \* Match perdu par pénalité à l'Equipe CF El Kseur ( 3 - 0 )**
- \* CF El Kseur : 1er Forfait Enregistré**
- \* CF El Kseur : Sanction Amende 15.000,00 DA**

## 2eme Tour : Classification Finale

### Classement de la Compétition Nationale Futsal- Catégorie U 16 - 1ere Journée

GROUPE 1									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
	OR ABADLA	/	/	/	/	/	/	/	/
	MHS ORAN	/	/	/	/	/	/	/	/
	TS MAGHNIA	/	/	/	/	/	/	/	/
	OS TIGHENIF	/	/	/	/	/	/	/	/

GROUPE 2									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	CS BIR MOURAD RAIS	3	1	1	0	0	5	2	+3
2	US ROUBA	3	1	1	0	0	4	2	+2
3	ES BOLOGHINE	0	1	0	0	1	2	4	-2
4	AF BOU ISMAIL	0	1	0	0	1	2	5	-3

GROUPE 3									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
1	AT MSILA	3	1	1	0	0	3	0	+3
2	AFRICAN BBA	3	1	1	0	0	5	3	+2
3	HILAL BBA	0	1	0	0	1	3	5	-2
4	CF EL KSEUR	0	1	0	0	1	0	3	-3

GROUPE 4									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
	EN BATNA	3	1	1	0	0	4	3	+1
	RC EL EULMA	0	1	0	0	1	3	4	-1
	GAF SKIKDA	/	/	/	/	/	/	/	/

GROUPE 5									
RANG	CLUBS	PTS	M.J	G	N	P	BP	BC	DIFF
	TS EL KSOUR	/	/	/	/	/	/	/	/
	CRM HASSI MESSAOUD	/	/	/	/	/	/	/	/

**Programme des Rencontres Phase Retour  
Division 1 - Catégorie Séniors ( 14eme Journée )  
04 / 05 Avril 2025**

Saison 2024 – 2025 --- Phase Retour ---

Programme des Rencontres de la Compétition Nationale Futsal – Division 1 –  
14eme Journée – 04 / 05 Avril 2025

N° Match	Groupe Sud		
118	CSN BOUNOURA	CM BERRIANE	
119	RC HASSANI	CS GHARDAIA	
120	HB METLILI CHAANBA	CR HASSI MESSAOUD	
<b>JSM DJAMAA « Exempt »</b>			

N° Match	Groupe Centre Est		
121	C RAS EL AIN	GAF SKIKDA	
122	AC AUZIUM	AC GUELMA	
123	CF EL KSEUR	GF BBA	
<b>AF BBA « Exempt »</b>			

N°Match	Groupe Centre Ouest		
124	MC BEJAIA	FC AKBOU	
125	OS TIGHENNIF	MHS ORAN	
126	AE KIFFANE TLEMCEN	UAM SAHEL	
<b>J SIDI MOUSSA « Exempt »</b>			

## 09- Programme de la Compétition Nationale Futsal Catégorie U16

### 2eme Tour : Qualification au Tournoi Play Off

2eme Journée - 4 / 5 Avril 2025

N° Match	Groupe 1		Résultat
	JSM TLEMCEM	RC NAAMA	
	3 FA SBA	AE KIFFAN TLEMCEM	
	Groupe 2		Résultat
	J SIDI MOUSSA	ARB TISSEMSILT	
	MC ALGER	UAM SAHEL	
	Groupe 3		Résultat
	FC AKBOU	AC AUZIUM	
	GF B. B. A.	MC BEJAIA	
	Groupe 4		Résultat
	RC AIN MLILA	A C GUELMA	
	C RAS AIN	EJ EL EULMA	
	Groupe 5		Résultat
	JSM DJAMAA	MC OUM MERIEM	
	RC MEGHAIER	RC HASSANI	
	Groupe 6 (8eme Journée)		Résultat
	ESL MENIAA	CSS GHARDAIA	

## 2eme Tour : Classification Finale

### 1ere Journée ( suite ) - 4 / 5 Avril 2025

N° Match	Groupe1		Résultat
	OR ABADLA	MHS Oran	
N° Match	Groupe 5		Résultat
	TS KSOUR	CRM HASSI MESSAOUD	

### 2eme Journée - 4 / 5 Avril 2025

N° Match	Groupe 1		Résultat
	TS MAGHNIA	OS TIGHENIF	
N° Match	Groupe 2		Résultat
	US ROUIBA	AF BOU ISMAIL	
	E S BOLOGHINE	CS BIRMOURADRAIS	
N° Match	Groupe 3		Résultat
	AT MSILA	AF B. B. A.	
	CF EI KSEUR	HF B. B. A.	
N° Match	Groupe 4		Résultat
	RC EL EULMA	GAF SKIKDA	
<b>ENB « Exempt »</b>			

## 10 - Note aux Clubs -

### « Règlement du Championnat de Futsal »

#### Article 66 : Classement

##### Classement des équipes :

Pour le classement des équipes dans plusieurs groupes d'une même division ou d'une même division dans des groupes différents, il y a lieu de se référer aux dispositions du règlement des championnats de Football Amateur.

### « Règlement des Championnats de Football Amateur ( Edition 2025) »

#### TITRE IV : LES COMPETITIONS , CHAPITRE 3 : Classement

##### ARTICLE 69 : CLASSEMENT

##### Alinéa 2 : Classement des équipes dans plusieurs groupes d'une même division :

**B. Pour déterminer l'équipe la mieux classée parmi les équipes classées ex-æquo au sein d'une même division et dans des groupes différents n'ayant pas le même nombre d'équipes, le classement se fait de la manière suivante :**

- L'application de la règle de l'indice entre le nombre de points obtenus par rapport aux matchs joués par chaque club ;

**En application des Modalités d'Accession Division 2 , Six (06) Equipes en Totalité accéderont à la Division Une. les résultats seront les suivants :**

1 / Les clubs classés 1er des groupes accédant à la Division Une (04 équipes) en supplément du club classé 2eme du Groupe sud Est (01 équipe) soit au total (05 équipes en Totalité)

Désignations	Gr. Sud	Gr. Est	Gr Ouest	Gr. Centre
Clubs Classés 1 <sup>er</sup>	RC Meghaier	RC Ain Mlila	JSMTlemcen	CS Birmouradrais
Club Classé 2 <sup>eme</sup>	TS El Ksour	/	/	/

2 / - Les clubs classés 2eme aux groupes « Ouest – Est – Centre » animeront le tournoi d'accession à une seule phase pour avoir un seul club qui accèdera à la Division Une

a / Les clubs classés 2eme aux groupes « Ouest – Est – Centre » qualifiés au programme du tournoi pour l'accession sont déterminés comme suit :

Désignations	Gr. Est	Gr Ouest	Gr. Centre
Club Classé 2 <sup>eme</sup>	HF Bordj Bou Arréridj	03 FA SIDI BEL ABBES	ARB TISSEMSILT

Le classement de leur position sur la Division 2 sera spécifié avec le programme des rencontres qui sera édité sur le Procès verbal de la commission des compétitions lors de sa séance du 7 Avril 2025 et dont l'introduction du tournoi se déroulera le 11 Avril 2025

b / Le choix des meilleurs clubs classés 2eme sera effectué par la règle d'indice conformément à l'article 66 du règlement du championnat Futsal et l'article 69 du règlement des championnats de Football Amateur.



Mr ADDI Abderahmane  
Président  
de la Commission de l'Organisation des Compétitions